



## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du jeudi 12 avril 2012

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 7.1, 8.1.

La séance est ouverte à 17h15 et levée à 19h45.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Jean-Yves PRALON, M. Nicolas BODIN, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Emmanuel DUMONT, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Frank MONNEUR, M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, Mme Danièle POISSENOT, M. Bernard MOYSE, M. Pierre CONTOZ, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Patrick RACINE (à partir du rapport 1.1.3).

**Etaient absents** : M. Nicolas GUILLEMET, M. Raymond REYLE, M. Yves GUYEN, Mme Annie MENETRIER, M. Bernard GAVIGNET, M. Eric ALAUZET, M. Serge RUTKOWSKI.

*M. REYLE était présent pour le volet « Débats » de la séance.*

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Claude ROY

**Procurations de vote** : Néant.

**Délibération n°2012/001713**

**Rapport n°7.1 - Demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH (subventions < 10 000 €)**

**Demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH  
(subventions < 10 000 €)**

**Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président**  
**Commission : Habitat, Politique de la Ville**

Inscription budgétaire	
BP 2012 et PPIF 2012-2016 « Subventions propriétaires privés »	Montant prévu BP 2012 : 646 630 € (enveloppe.globale) Montant de l'opération : 6 777 €

**Résumé :**

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, les propriétaires qui réalisent des logements locatifs à loyer maîtrisé ou qui améliorent leur propre logement peuvent bénéficier d'aides majorées du Grand Besançon.  
Ce rapport fait état de 4 nouvelles demandes de subvention pour un montant total prévisionnel de 6 777 €. Les aides accordées permettront l'adaptation de 2 logements et l'amélioration énergétique de 2 autres logements.

**I. Demandes de subvention pour la réalisation de travaux d'adaptation**

A/ Demandeur : Madame LANGLOIS Jeanne (75 ans) - Propriétaire occupant (Besançon)

Objet : Demande de subvention pour l'aménagement d'une salle de bain accessible et adaptée.

Montant de travaux : 6 022 €.

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Participation complémentaire : prise en charge du diagnostic réalisé par l'ergothérapeute.

(Pas d'information sur la classe énergétique du logement, les travaux ne portant pas sur l'amélioration énergétique du logement.)

**Subvention prévisionnelle : 2 206 €.**

B/ Demandeur : Madame GIORDANO Arlette (79 ans) - Propriétaire occupant (Besançon)

Objet : Demande de subvention pour l'aménagement d'une salle de bain accessible et adaptée.

Montant de travaux : 9 349 €.

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Participation complémentaire : prise en charge du diagnostic réalisé par l'ergothérapeute.

(Pas d'information sur la classe énergétique du logement, les travaux ne portant pas sur l'amélioration énergétique du logement.)

**Subvention prévisionnelle : 2 571 €.**

## **II. Demandes de subventions pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie**

A/ Demandeur : Madame MENESTRIER Colette (76 ans) - Propriétaire occupant (Auxon-Dessous).

Objet : Demande de subvention pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie (gain de 1 221€ / an sur la facture énergétique).

Montant de travaux : 9 131 €.

Participation du Grand Besançon : prime-éco de 1 000 €.

Classe G atteinte après travaux - gain supérieur à 30 % dans cette même classe.

**Subvention prévisionnelle : 1 000 €.**

B/ Demandeur : Monsieur BIICHLE Laurent (45 ans) - Propriétaire occupant (Besançon).

Objet : Demande de subvention pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie (gain de 771 € / an sur la facture énergétique).

Montant HT des travaux : 24 972 €.

Participation du Grand Besançon : prime-éco de 1 000 €.

Classe D atteinte après travaux.

**Subvention prévisionnelle : 1 000 €.**

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur ces 4 demandes de subventions dans le cadre des actions de l'OPAH, pour un montant total prévisionnel de 6 777 €.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le 27 AVR. 2012